

LISTE ATELIERS INFORMATIQUE – MARS 2025 – clé USB (pour tous les ateliers si possible)

Contactez José Santiago au 06 14 86 16 31 ou par mail conseiller.numerique@cdc-coteaux-bordelais.fr pour les inscriptions.

Sallebœuf : Médiathèque La Source – 6 avenue des vignes – 33370 Sallebœuf

Tous les vendredis matin de 09h00 à 12h00 : cours individuel ou accompagnement pour les démarches administratives d'1 heure et les vendredis après-midi de 14h30 à 16h30 pour les cours collectifs dont les thèmes sont listés ci-dessous.

Avril 2025 :

- Jeudi 03 avril : Quizz informatique
- Jeudi 10 avril : Les pratiques en sécurité informatique
- Jeudi 17 avril : Entretien et nettoyage de son ordinateur
- Jeudi 24 avril : Désinfection de son ordinateur

Mai 2025 :

- Jeudi 15 mai : Entretien et nettoyage de son smartphone
- Jeudi 22 mai : Thème libre et questions libres

Carignan de Bordeaux : Maison de la solidarité – 31 route de Latresne – au premier étage.

Les mardis après-midi de 14h30 à 16h30 sont des cours collectifs et les jeudis matin de 09h00 à 12h00 des cours individuels ou accompagnements pour les démarches administratives d'1 heure par administré(e).

Avril 2025 :

- Mardi 15 avril : Quizz informatique
- Mardi 22 avril : Les pratiques en sécurité informatique
- Mardi 29 avril : Allez plus loin dans la sécurité informatique

Mai 2025 :

- Mardi 13 mai : Entretien et nettoyage de son ordinateur
- Mardi 20 mai : Désinfection de son ordinateur
- Mardi 27 mai : Maintenance Smartphone

Tresses : Bibliothèque Municipale de Tresses – Le Bourg – 33370 Tresses

Tous les mercredis matin de 09h00 à 12h00 : cours individuels ou accompagnements pour les démarches administratives d'1 heure.

Pompignac : Bibliothèque Municipale – 3 route de l'église à Pompignac

Tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 : cours individuels ou accompagnements pour les démarches administratives d'1 heure.

Camarsac : Médiathèque La Cabane à lire – 8 avenue Hector Dorgan – 33750 Camarsac.

Tous les lundis matin de 09h00 à 12h00 et après-midi de 14h00 à 17h00 : cours individuels ou accompagnements pour les démarches administratives sur une durée d'1h.